Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 75 – décembre 2010

>>>SOMMAIRE>>>

Pour la justice fiscale: à l'offensive ! – p.1

L'Autre Davos : pour un autre monde, pour un autre système social – p.2+3

Nestlégate: l'affaire se poursuit devant la justice civile – p.4

Renouveau du mouvement antinucléaire – p.4+5

Impressum – p.6

Non à l'interdiction du niqab – non au niqab – p.6+7

La création de monnaie – p.8-10

Accaparement de terres, une nouvelle opportunité pour les investisseurs – p.10+11

Le Forum social mondial 2011 a lieu à Dakar – p.12

>>> Pour la justice fiscale: à l'offensive! >>>

Alors que les résultats définitifs des votations du 28 novembre venaient de tomber, attac suisse a tenu à réagir. En particulier au refus de la majorité des votants de l'initiative populaire dite « pour des impôts équitables », car la taxation et les privilèges fiscaux des hauts revenus et grosses fortunes sont des thèmes centraux du "Manifeste Fiscal" qu'attac suisse a co-initié courant 2009 avec La Déclaration de Berne et Denknetz.

Ces votations laissent un goût amer à toutes celles et ceux qui s'engagent pour un monde plus juste. L'initiative sur les renvois instaurant dans la Constitution un droit d'exception pour les étranger-ères, ceci un an après que l'initiative sur les minarets a été acceptée. Malgré une campagne forte dans les villes et les cantons romands, la mobilisation de la gauche n'a pas permis de stopper la course infernale des partis xénophobes. Ses deux précédentes initiatives ont clairement pour objet la lutte du pouvoir : de se positionner en vue des élections fédérales. Soutenues massivement par des fondations tel la Stiftung für bürgerliche Politik (Fondation pour une politique bourgeoise) et dont l'origine des fonds laisse perplexe, les forces progressistes font face à une machine de guerre bien rodée avec des moyens financiers considérables. En l'absence d'une forte résistance antiraciste et de gauche, il est à parier que de nouvelles initiatives xénophobes seront lancées et risquent de passer en votation populaire. Il s'agit maintenant de renverser la vapeur.

L'initiative du parti socialiste visant à mettre un frein aux abus de la concurrence fiscale n'a quant à elle pas passé la rampe. Bien que minimaliste, cette initiative n'en a pas moins obtenu, avec 44% des votants, un résultat honorable. Sur une thématique fiscale et progressiste, peu de votations populaires précédentes n'avaient connu si bon résultat. La droite et le patronat, ayant fait encore une fois campagne avec des moyens financiers considérables et disproportionnés, crient cependant victoire et appellent de leurs vœux des nouveaux cadeaux fiscaux pour eux et leurs amis. Ceci malgré les résultats catastrophiques des politiques néolibérales d'austérité et de la stratégie des caisses vides, telle que les citoyens irlandais en font la douloureuse expérience. Attac, au contraire, appelle à un véritable « Tournant fiscal » et à passer à la contre-offensive. La politique fiscale suisse, aussi bien à l'interne qu'en termes de politique étrangère, est intenable, antisociale et irresponsable. Le « Manifeste Fiscal » que nous appelons à signer et à mettre en œuvre vise un véritable tournant à travers une dizaine de mesures telles que : soutien aux initiatives internationales visant à lutter contre l'évasion fiscale ; taxation des multinationales et lancement d'impôts de solidarité ; suppression de la distinction entre fraude et évasion fiscale ; un renversement de la charge fiscale du bas vers le haut ; l'échange automatique d'informations ; l'abolition des privilèges fiscaux tels que les « forfaits fiscaux » ; un droit fiscal simplifié et une transparence accrue ; la véritable mise en œuvre d'une taxation selon la capacité économique, telle qu'elle figure dans la constitution.

Cette contre-offensive se fera sur le plan idéologique grâce à vous, avec l'ensemble des orgwanisations de gauche, avec le soutien et l'utilisation de moyens d'information indépendants, dans la rue par une mobilisation des forces progressistes et au travers des moyens de la démocratie directe, malgré son caractère imparfait. Comme première étape, nous vous invitons à signer et diffuser le « Manifeste Fiscal » http://www.manifeste-fiscal.ch/fr/m...

Manifeste fiscal

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

>>> L'Autre Davos: le programme >>>

Vendredi 19h45-22h45

Conférence-débat d'ouverture – Aula de l'Université de Bâle

«Partager des expériences de luttes et une intelligence de leur dynamique pour l'à-venir d'un autre système social»

Avec: **Willi Hajek,** Allemagne, **Alain Bihr,** France, **Sotiris Martalis,** Grèce, **Fatma Ramadan**, Egypte, **Mark Brenner,** Etats-Unis, **Angèlica Noemi Lagunas,** Argentine, **Valério Arcary,** Brésil.

Samedi 9-12h, ateliers (salles L'Esprit)

>> Atelier 1. Le processus d'intégration des appareils syndicaux et le «syndicalisme officiel» face à l'offensive patronale et gouvernementale. Le cadre de l'émergence d'un «syndicalisme de lutte» d'un type nouveau ou partiellement nouveau (1)

>> Atelier 2. Un syndicalisme de lutte dans les professions (ou positions dans les professions) quasi totalement ou fortement féminisées

Samedi 13h30-18h, ateliers (salles L'Esprit)

>> Atelier 1bis. Suite du matin: Le processus d'intégration des appareils syndicaux et le «syndicalisme officiel» face à l'offensive patronale et gouvernementale. Le cadre de l'émergence d'un «syndicalisme de lutte» d'un type nouveau ou partiellement nouveau (2)

>> Atelier 3. Les Etats-Unis d'Obama et le mouvement syndical

>> Atelier 4. La construction d'un syndicalisme indépendant où dominent encore les restants d'un syndicalisme gouvernemental et répressif à partir de deux exemples: L'Egypte et la Russie

>> Atelier 5. Les grèves des immigré.e.s et des sans-papiers, un phénomène nouveau en Europe, et aussi dans les pays latino-américains (les Boliviens en Argentine dans la construction et le textile)

Dimanche 9h-12h, ateliers (salles L'Esprit)

>> Atelier 6. Les processus d'auto-organisation, même limités, à l'occasion de mobilisations et de luttes, et expériences d'occupations d'entreprises

Atelier 7. Le problème de «la santé au travail» et de la mise en question des normes de travail imposées par la politique de mondialisation du capital (mise en concurrence) ainsi que les formes que cela prend (chaîne productive, flux tendu, sous-traitance)

Atelier 8. Face aux privatisations, quelle riposte? Discussion sur la question des privatisations en cours dans les postes, chemins de fer, etc.

Atelier 9. La jonction possible ou non d'une mobilisation des salarié.e.s et de la jeunesse étudiante

Dimanche 23 13h30-16h30 (salle L'Esprit)

Session de conclusion

>>> L'Autre Davos. Pour un

L'Autre Davos 2011 se tiendra à nouveau à Bâle en 2011. Le programme détaillé est sur www.otherdavos.net/fra. Ci-dessous vous pouvez lire le texte d'appel.

L'intitulé de «L'Autre Davos 2011»: «Pour un autre monde. Pour un autre système social» puise sa raison dans la dimension multiface de la crise du système capitaliste international.

Il ne s'agit pas seulement d'un simple nouvel épisode des crises conjoncturelles du capitalisme qui ont éclaté depuis 1974-1975 (en 1981-1982, en 1990-1991…).

Il ne s'agit pas seulement d'une «crise financière» qui s'inscrirait dans la foulée de celle de 1997-1998 (Asie et Russie), de la «bulle Internet» (2000), puis des «subprime» (2007) et des «mauvaises banques» (Lehman Brothers) et, enfin, «des dettes souveraines», celles de la Grèce (2009-2010), suivie par l'Irlande, le Portugal et l'Espagne. Avec des États et des populations qui seront mis sous tutelle.

Il ne s'agit pas seulement d'une mise en échec des «réponses» des classes dominantes face aux difficultés rencontrées pour valoriser le capital: 1° accentuer l'exploitation du travail et dans le même mouvement dégrader la santé des salarié·e·s; 2° redistribuer massivement la richesse en faveur des «actionnaires» (éruption des inégalités sociales); 3° et stimuler diverses formes d'endettement privé et public afin de propulser un moteur économique exténué.

Il s'agit de tout cela… et de plus à la fois. Il s'agit d'une crise du mode de développement (capitaliste) à l'échelle mondiale. Donc d'une combinaison particulière où s'entrelacent les maillons d'une crise économique, sociale et de bouleversements climatiques. Ces derniers sont déjà payés, au comptant, par les populations les plus démunies du monde. Plus concrètement: les conditions de leur survie et de la reproduction de leur société sont minées.

Les séquelles de cette crise du XXIe siècle ont pour physionomie:

une attaque contre le salaire social: depuis le financement public de la formation jusqu'aux retraites, en passant par les régimes publics de santé; autrement dit une démolition-privatisation du «welfare state» et des services publics;

- un chômage de masse, de longue durée avec une dimension mondialisée, où l'armée de réserve industrielle conjugue une fraction croissante de chômeurs et chômeuses chroniques et une aggravation continue du paupérisme; ce qui facilite la mise en concurrence par les capitaux de toutes les catégories de salarié·e·s; ce qui accroît la pression à la baisse sur les salaires et facilite l'imposition de diverses formes de despotisme sur l'organisation du travail et sur les modalités d'utilisation par les firmes des capacités de travail des salarié·e·s;

- une explosion des «saisies de logements», des «expulsions de locataires» et des «sans-logis», alors que la concentration, de fait, de la propriété immobilière atteint des degrés sans précédent;

- une usurpation par un pouvoir économique de plus en plus concentré et centralisé des progrès de la science, en élargissant massivement le champ de la propriété intellectuelle;

- un accaparement par des grandes firmes ou des fonds dits souverains de gigantesques terres arables – pour les soumettre à une exploitation épuisante par le Capital – alors qu'éclate la paupérisation des petits paysans et

des sans-terre et que l'accès à la nourriture devient problématique pour un nombre croissant d'êtres humains, dans les pays périphériques ainsi que dans les pays dits riches où les « soupes populaires » ne peuvent plus répondre à la demande des personnes paupérisées ;

• une appropriation privatisée croissante de l'eau : une ressource vitale…

***

La guerre sociale – qui est baptisée cyniquement « l'ère des réformes nécessaires » – a pour pendant des guerres réelles, bien concrètes pour le contrôle de ressources limitées (énergies, terres, biens de base, etc.) et pour préparer des affrontements à venir dans des régions considérées comme stratégiques (Moyen-Orient, Asie centrale…).

Au plan des institutions étatiques et des gouvernements, les derniers épisodes de la crise économique et écologique démontrent l'influence prégnante d'une fraction dominante du Capital, en l'occurrence celle du capital financier. Les banques privées sont sauvées sans contrepartie ou sans que leur soient imposées des règles élémentaires à la hauteur de ce qu'elles imposent comme « sacrifices » à la très large majorité des populations. Leur mise en oeuvre s'appuie sur des mesures autoritaires et sécuritaires, sur la criminalisation des mouvements sociaux, sur des atteintes accrues aux droits démocratiques. S'ajoute la mise en place face aux migrant·e·s d'une xénophobie et d'un racisme institutionnels, ainsi que de « nouveaux murs » et des « camps de rétention ». Les alliances entre la droite « respectable » et les partis ouvertement xénophobes, racistes et fascisants relèvent, aujourd'hui, de la banalisation politique en Europe.

***

La croissance de certains pays dits émergents (Chine, Inde, Brésil) – dont les élites dominantes ont des ambitions de type impérialiste – semble démentir les traits mortifères d'un capitalisme sénile. Mais sont ignorés à ce propos les coûts humains et écologiques de cette croissance. Toutefois, il est loin d'être certain que le cours actuel de leur « croissance » ne soit pas bousculé par des refus des populations opprimées et exploitées et par des crises propres, précisément, à leur modèle même d'expansion.

Ces constats indiquent que les mobilisations sociales diverses – en Europe, en Amérique latine, en Chine – font face à des défis d'ampleur. Des réponses et ripostes, même élémentaires, ne peuvent plus être pensées sur le mode d'un simple prolongement des modalités des luttes passées du « mouvement ouvrier » des XIXe et XXe siècles. Ce d'autant plus que la social-démocratie a fait la preuve de son intégration complète au système dominant et au jeu de l'alternance « centre-gauche » / « centre-droit ».

***

• Tout d'abord s'affirme l'urgence de mettre au centre des réflexions et propositions toutes les expériences d'auto-organisation des salarié·e·s. Ces dernières renvoient, par ailleurs, à l'intelligence exigée par le Capital du « travailleur collectif », dont les « compétences » et les « mérites » sont vantés par les départements de « ressources humaines ».

• Ensuite, l'exigence est forte de dépasser le domaine étriqué du syndicalisme traditionnel, en développant des formes d'associations aptes à élaborer des ripostes collectives – « petites » ou « grandes » – face à une attaque décidée et répétée sur tous les terrains d'un capitalisme sénile. Ce qui débouche sur le nécessaire renouveau d'un internationalisme face non seulement à des firmes transnationales, mais face à des États qui, de fait, coordonnent leurs politiques d'austérité, tout en cherchant à faire valoir leurs « avantages comparatifs » dans la concurrence avec leurs frères ennemis.

• Enfin, doit être prise de front la question de la redistribution des revenus et de la richesse, ce qui doit déboucher sur la mise en question de l'appropriation privée des moyens de production et de reproduction de la société. Et cela en ayant pleinement conscience que le type de « croissance » du système capitaliste n'est autre qu'une forme de destruction des êtres humains et de l'écosphère placée sous un commandement ayant comme centre opérationnel les exigences du profit et de l'accumulation privée du capital.

L'Autre Davos 2011 se veut une initiative qui devienne une parcelle de multiples actions analogues qui – tout en prenant acte du creux dans lequel se trouvent les divers mouvements des salarié·e·s à l'échelle internationale – seront aptes à valoriser toutes les expériences révélant le caractère intelligemment subversif de luttes populaires, ainsi que le mouvement social de l'automne 2010 en France l'a démontré.

>>> Tour de Lorraine >>>

Avec l'Autre Davos, le Tour de Lorraine constitue le deuxième événement du mouvement altermondialiste qui fait contrepoids au WEF. En 2011, il aura lieu à Berne le samedi 22 janvier.

Chaque année un nouveau thème et une nouvelle forme permettent d'exprimer le contenu. Pour la 11ème édition c'est « Libérer les biens communs » (Gemeingüter befreien) qui a été choisi et des artistes de différentes disciplines ont été invités à participer. C'est donc un programme très varié qui sera proposé.

Plus d'informations sur le programme :
http://www.tourdelorraine.ch

The Other / L'Autre / Das Andere / L'Altro Davos

>>> Nestlégate: l'affaire se poursuit devant la Cour civile

Le 11 novembre, une audience préliminaire s'est tenue devant la Cour civile de Lausanne dans le cadre du procès qui oppose attac à Nestlé et Securitas, suite à l'espionnage d'un groupe de militants par des taupes de Securitas pour le compte de Nestlé. Rappelons que cette affaire avait été révélée par une émission de Temps présent en juin 2008. La révélation de cet espionnage avait soulevé une forte indignation à l'époque. Ainsi, par exemple 76 parlementaires avaient signé une déclaration d'indignation [1].

En 2009, la procédure pénale s'était conclue par deux non-lieux [2]. Aujourd'hui, la procédure suit son cours au niveau de la justice civile. Les plaignants demandent que la justice reconnaisse que les militantes et militants qui rédigeaient à l'époque le livre «Attac contre l'Empire Nestlé» ont été victimes d'une atteinte illicite à la personnalité. L'avocat Me Jean-Michel Dolivo, assisté de Me Rodolphe Petit, a présenté ainsi ses prétentions : «Nous demandons que soient restitués tous les résultats de la surveillance dont mes clients ont fait l'objet, la publication dans la presse, aux frais de Nestlé et de Securitas, d'un jugement reconnaissant le caractère illicite de la surveillance et de la récolte des informations dont les auteurs du livre ont été victimes et le versement d'une somme totale de 27'000 francs, soit 3'000 francs pour chacun des neuf plaignants.»

L'audience préliminaire a essentiellement porté sur l'existence ou non de rapports et compte-rendus qui n'auraient pas été portés à connaissance de la justice lors de la procédure pénale. C'est pour le moins bizarre que Nestlé et Securitas envoient des personnes surveiller attac, sans que cela ne débouche sur un rapport de synthèse ! L'avocat de Securitas, Me Gilles Robert-Nicod a cependant répété le point de vue affirmé pendant la procédure pénale : «Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit : nous avons donné tous les documents que nous possédions.» Selon Le Matin, l'avocat de la société de surveillance conteste qu'il y ait une atteinte à la personnalité : «Il ne s'agissait pas de réunir des informations sur des personnes mais sur des actions contre Nestlé, ses employés ou ses bâtiments. Il faut se rappeler qu'à l'époque où la surveillance a eu lieu, des actions violentes et une intense campagne de dénigrement étaient menées contre la multinationale. La collecte d'informations était une nécessité.» [3] Ceux qui connaissent attac apprécieront le qualificatif d'action violente pour définir son fonctionnement... La suite du procès aura probablement lieu au printemps 2011.

Michel Pellaton

Notes
[1] http://www.suisse.attac.org7article...
[2] lire la réaction d'attac du 30.7.2009 sur http://www.suisse.attac.org/Nestleg...
[3] Le Matin du 12.11.2010, http://www.lematin.ch/actu/suisse/a...

P.S: Bonne nouvelle pour les heureux propriétaires d'un Iphone: le livre "Affaire Classée" est désormais disponible sur Applestore pour la modique somme de 7fr70 ! Rappelons que «Affaire Classée, Attac, Securitas»" est un ouvrage écrit par le journaliste Alec Feuz qui a suivi en détail la procédure pénale. Ce livre est bien entendu aussi disponible sur papier aux Editions d'en Bas pour un prix un peu plus élevé.

>>> Le renouveau du mouve

Avec l'apparition de la question climatique dans le débat politique, la question de l'énergie est revenue au centre de beaucoup de préoccupations. La priorité est à la diminution des gaz à effets de serre, responsables du réchauffement climatique. En un mot, il faut se préparer le plus rapidement possible à sortir de l'ère du pétrole. Cette affirmation est loin de n'être que de la propagande de gauchistes ou d'écolos : on l'entend de plus en plus souvent dans la bouche de dirigeants politiques et économiques.

Le sommet sur le climat de Copenhague avait mis à jour une certaine fracture internationale. Chine et USA, soutenus par les pays producteurs de pétrole, ont défendu bec et ongles leur droit à continuer de polluer : la Chine au nom du droit au développement, les USA au nom de leur liberté. Face à ces deux pays, c'est une coalition hétéroclite, plus ou moins préoccupée des risques encourus par la planète, qui a tenté de proposer des objectifs concrets de réduction des gaz à effet de serre. Au sein de cette coalition, on retrouve un secteur particulièrement intéressé : les électriciens et les promoteurs du nucléaire. C'est à eux que s'intéresse cet article.

Un peu d'histoire

La question nucléaire a été un facteur très important du mouvement alternatif des années '60 aux années '80. Le slogan et le logo «Nucléaire, non merci» ont d'ailleurs survécu au temps et environ 40 ans après leur création, ils sont repris comme symbole par le mouvement renaissant.

En Suisse, les antinucléaires ont connu plusieurs victoires. Il y a notamment eu l'abandon en 1975 du projet de construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst, près de Bâle, après plusieurs semaines d'occupation du terrain. Plus tard, le peuple suisse a accepté un moratoire sur l'énergie nucléaire, interdisant toute nouvelle construction nucléaire pendant 10 ans. À côté de chez nous, la centrale Superphénix de Crey-Malville finira par être abandonnée après des années de lutte, sans avoir jamais dépassé le stade de prototype. Par contre, douze ans après, son démantèlement est toujours en cours, ce qui permet d'imaginer ce qui nous attend avec les centrales existantes.

Le mouvement antinucléaire a aussi joué un rôle sur les questions militaires. Il affirmait avec raison qu'il existait des connexions entre nucléaire civil et militaire. En Europe, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue au début des années '80 pour s'opposer aux euromissiles que Reagan se proposait d'installer pour contrer les SS-20 soviétiques. À Berne, les manifestations pacifistes et antinucléaires de 1981 et 1983 ont réuni respectivement 30'000 et 50'000 personnes sur la Place fédérale, ce qui les placent parmi les plus grands rassemblements de l'histoire de la gauche helvétique.

Il faut cependant reconnaître que deux événements ont aidé les antinucléaires à faire passer leur message. D'une part, il y a eu les accidents de Three Mile Island aux USA en 1979 et de Tchernobyl en Ukraine en 1986. Après que le nuage radioactif libéré lors de l'explosion de cette centrale ait fait le tour de la planète, il était devenu difficile de s'affirmer publiquement pronucléaire. L'autre événement a été l'écroulement de l'URSS qui mettra fin à la guerre froide et freinera les dépenses à coups de milliards dans la recherche nucléaire militaire.

Des nouvelles pistes pour les pronucléaires

La question du réchauffement climatique est ainsi bienvenue

pour les pronucléaires. Il permet de faire oublier le passé et, avec l'argument de soi-disantes innovations technologiques, on nous présente les nouveaux projets de centrales nucléaires comme une solution à tous les problèmes. La nouvelle économie post-pétrole est devenue le moteur d'un développement durable dans lequel les secteurs liés à l'électricité espèrent mener le bal. Le remplacement des voitures à essence par des voitures électriques symbolise parfaitement la vision de ceux qui prétendent réformer le monde sans rien y changer. Le développement des techniques de l'information est une autre source de consommation électrique supplémentaire : lorsque les facteurs à vélo se voient mis au chômage et remplacés par des courriels, Axpo et les autres compagnies électriques se frottent les mains. Google est ainsi devenu un des plus gros consommateurs d'électricité.

Mais produire de l'électricité sans pétrole reste l'objet d'enjeux incertains. Face aux faiblesses des énergies renouvelables, le lobby nucléaire met en avant ses avantages : la disponibilité presque immédiate et un coût acceptable. Bien entendu, rien n'est dit sur les inconvénients : risque d'accident majeur, déchets nucléaires, pollutions dues à l'extraction de l'uranium, etc. En creusant, on voit que, même le bilan carbone du nucléaire, est loin d'être avantageux si on prend en considération toute la chaine de production.

On assiste ainsi à une petite guerre entre économie renouvelable et économie nucléaire, l'enjeu étant de profiter des subventions publiques pour financer les investissements. Deux conceptions s'opposent :

• l'offre nucléaire. Il serait possible de construire rapidement des centrales pouvant mettre à disposition de l'énergie bon marché. Dans ce calcul, les coûts à long terme liés aux déchets ou à l'élimination des vieilles centrales ne sont pas pris en compte, tout comme les coûts humains et économiques que provoqueraient un accident majeur. Les centrales ne paient d'ailleurs pas d'assurance responsabilité civile à la hauteur de la menace qu'elles représentent. Comme certaines banques « too big to fail », les centrales nucléaires sont des monstruosités trop grandes pour qu'on leur demande d'assumer leurs risques. Lors de la dernière université d'été d'attac suisse, Roland Desbordes du CRIIAD disait que dans l'expression « centrale nucléaire », il se demandait parfois si c'était le mot « nucléaire » ou le mot « centrale » qui est le plus inquiétant. La non-prise en compte de ces différents aspects fausse largement l'aspect financier du duel entre énergie nucléaire et énergies renouvelables.

• le développement des énergies renouvelables. Ces dernières sont encore chères. Pour croître et gagner des parts de marché, elles ont besoin de soutien financier. Actuellement, les compagnies d'électricité ont l'obligation de racheter le courant injecté dans le réseau par les producteurs d'énergie renouvelable. Des mesures de soutien de ce type sont en effet indispensables pour permettre aux énergies renouvelables d'atteindre la maturité qui leur permettra de garantir une autonomie énergétique, tant face au pétrole que face au nucléaire.

Des arguments fallacieux

Nous ne reviendrons pas ici sur les arguments écologiques largement connus qui plaident pour un abandon rapide du nucléaire. Nous souhaitons montrer que, d'un point de vue économique aussi, le nucléaire est une voie qui va à l'encontre du bon sens.

Les promoteurs du nucléaire souhaitent encaisser les bénéfices des énormes investissements nécessaires à la construction de nouvelles centrales, tout en laissant aux générations futures les problèmes inévitables qui surviendront. On sait que le pétrole a été la cause de nombreuses guerres. On dit moins que le nucléaire est également l'enjeu de batailles diplomatiques. Ainsi, lorsque Sarkozy renoue des relations avec la Libye et fait libérer les infirmières bulgares en 2007, il a dans sa valise des contrats pour le développement de centrales nucléaires et cherche à prendre de vitesse d'autres pays. Lorsqu'il se rend au début de ce mois en Inde pour une visite diplomatique, il emmène avec lui Anne Lauvergeon, directrice de la société nucléaire Areva, et signe un contrat de l'ordre de 7 milliards d'euros pour la fourniture de deux réacteurs nucléaires. L'extraction d'uranium est également sujet à des controverses. Les analyses du CRIIAD au Niger se sont révélées particulièrement inquiétantes. Chez nous, Greenpeace a dénoncé récemment la provenance douteuse de l'uranium utilisé à Beznau : une partie de celui-ci provient de l'usine de retraitement de Mayak dans l'Oural et est produit dans des conditions d'irradiation inadmissibles et néfastes tant pour l'environnement que la population.

Les projets

Ceux qui se proposent de construire de nouvelles centrales nucléaires ne sont pas des philanthropes prêts à s'investir pour le confort de la population, mais bien des représentants de la finance et de l'économie. En Suisse, leur objectif consiste à construire deux ou trois nouvelles centrales. Les demandes ont été faites pour trois, en espérant ainsi qu'au moins deux d'entre elles passeront la rampe. Les projets sont à Mühleberg, Beznau et Gösgen. Une première étape a été gagnée par les électriciens avec la décision de l'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) qui a jugé en novembre que les trois sites étaient adéquats. Mais la procédure sera encore longue et c'est la population qui sera appelée à prendre la décision définitive, probablement en 2013.

Entretemps, des votations consultatives auront lieu. Le peuple bernois est appelé à voter le 13 février prochain dans le cadre de la procédure de consultation. Le gouvernement du canton de Berne, à majorité gauche-verte, a présenté un préavis défavorable à la construction d'une nouvelle centrale à Mühleberg. Le Grand Conseil, à majorité de droite, a ensuite donné un avis contraire et finalement, c'est le peuple qui tranchera. Le comité pour le NON qui s'est constitué récemment pourra s'appuyer sur le récent succès du 28 novembre de la votation en ville de Berne où il a été décidé de renoncer au nucléaire. D'autres cantons, dont Vaud et le Jura, seront aussi appelés à donner leur opinion par un vote populaire.

Les alternatives

Les mouvements altermondialistes prônent une économie de proximité et de simplicité, tout en défendant la qualité de vie. Les questions énergétiques font partie de la réflexion nécessaire à ce projet. En effet, l'accès à l'énergie fait partie des besoins fondamentaux qui doivent être garantis pour chacun-e. Cette question est trop importante pour qu'elle soit laissée aux mains de technocrates et autres entreprises à but lucratif. L'énergie doit être considérée comme un service public qu'il faut se réapproprier. Son contrôle doit être en mains populaires. Des études ont montré qu'il est possible de se passer du nucléaire tout en préparant une économie post-pétrolière. Cela n'ira cependant pas sans autre. Ce ne sont pas seulement des questions techniques, mais des projets de société qui se dessinent derrière ces problématiques.

Lechim

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Alexandre de Charrière, Christine Dellsberger, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Annie Seguin

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION JANVIER 2011

COURRIER
DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> « Non à l'interdiction

Entretien avec Annie Seguin

L'interview qui suit a été publiée dans le numéro 31 du cahier féministe OLYMPE et a été réalisée par Elisabeth Joris.

Annie Seguin est membre de la Commission féministe d'attac suisse . Elle parle en son propre nom, bien qu'en se référant aussi aux positions de la commission.

Elizabeth Joris : Quelle est la position de la Commission féministe face au débat sur l'interdiction du niqab ou de la burqa ?

Annie Seguin : La position de la Commission féministe d'attac est très claire : nous sommes contre le niqab mais également contre son interdiction. Il faut toutefois préciser que ce débat arrange bien les politiques parce qu'il permet d'occulter les graves problèmes sociaux dus à la crise économique actuelle et qu'il évite de traiter les vraies questions féministes, à savoir les violences faites aux femmes ou la remise en cause du droit à l'avortement. Par ailleurs, ce débat fait à la fois le jeu des intégristes et de l'extrême droite : le jeu des intégristes parce qu'ils se posent en martyrs de la liberté d'expression ; de l'extrême droite, parce qu'il stigmatise les musulmans. De plus, il désigne les hommes musulmans comme particulièrement machistes ce qui arrange bien les autres hommes alors que le machisme existe partout chez les hommes chrétiens, athées, de droite, de gauche, suisses, européens ou autres... comme en témoignent les violences faites aux femmes qui sont sans frontières !

La position de la Commission féministe est donc claire et sans équivoques ?

En tant que féministes nous prenons parti pour les femmes. Nous ne voulons pas nous battre pour l'interdiction du niqab, mais nous voulons lutter avec les féministes contre l'oppression des femmes sous toutes ses formes. D'ailleurs, interdire le signe de l'oppression ne fait pas cesser l'oppression elle-même.

Il y a des femmes musulmanes qui considèrent le niqab comme un symbole de l'avancement du wahhabisme et s'engagent pour son interdiction. Les soutenir ne serait donc pas une manière de lutter avec elles ?

Il n'y pas de position unanime chez les musulman-e-s à propos du port du niqab ou de la burqa qui n'est d'ailleurs pas un précepte coranique. On peut se demander pourquoi on est passé d'un débat sur le simple foulard à un débat sur le voile intégral. Personnellement, je pense que ce glissement s'explique par les changements à l'intérieur des sociétés musulmanes. Auparavant, la possibilité d'échapper à l'ordre social patriarcal ne concernait que les femmes des couches bourgeoises qui avaient

accès aux études. Mais la généralisation de la scolarisation des filles – en particulier des filles des couches populaires – a amené les jeunes filles à fréquenter elles aussi les lieux publics. Elles échappent donc au contrôle familial, elles sont devenues plus visibles et par cela elles remettent profondément en cause l'ordre social patriarcal. Or, les intégristes, qui par définition sont réactionnaires, réagissent contre cette évolution et essaient de contrôler les femmes par le biais du vêtement. Mais c'est un signe révélateur de leur faiblesse et non de leur force : impose-t-on la foi par la force ?

Le même phénomène se produit dans les banlieues des grandes villes européennes. L'ordre patriarcal y est remis en question : les filles musulmanes échappent à l'autorité du père ou des frères. Par contre les garçons sont, eux, par leur éducation, mal préparés à ce changement. Ils ont plus de mal que les filles à s'adapter à la réalité de la société occidentale, ils se sentent donc sous pression à exercer un contrôle sur leurs sœurs et sur les filles de la cité. Mais les femmes sont en train de changer la société qu'on le veuille ou non.

C'est par opposition à cette pression qu'une partie des femmes musulmanes sont pour l'interdiction du foulard et du niqab ?

À titre personnel, j'estime que la lutte pour l'égalité hommes femmes ne doit être subordonnée à aucune autre donc je peux comprendre les femmes musulmanes pour lesquelles le niqab est une expression idéologique de l'inégalité et qui réclament donc son interdiction par la loi.

Je les comprends également parce que certaines de ces femmes ont été obligées de porter le voile contre leur gré et pas obligatoirement à cause d'un mari ou d'un frère mais à cause de la seule pression sociale extérieure. Cette pression sociale existe d'ailleurs dans d'autres religions : serait-il possible pour une jeune fille d'échapper à la messe du dimanche dans un petit village de Pologne ou de Sicile ? Regardons aussi le droit à l'avortement, aujourd'hui c'est avant tout à l'intérieur du christianisme que grandit l'opposition à ce droit, l'islam et le judaïsme se montrent plus tolérants.

En ce qui me concerne - mais cela ne fait pas l'unanimité au sein d'attac - je considère que les religions sont des idéologies comme les autres, au même titre que le libéralisme, le communisme ou d'autres idéologies. Or, certaines idéologies sont progressistes vis-à-vis des femmes et d'autres oppressives donc il faut les combattre. Aussi bien le christianisme, que le judaïsme, le bouddhisme ou l'islam, véhiculent le principe de l'inégalité entre les hommes et les femmes. En tant que féministe et athée, je ne transige pas sur le principe de l'égalité, il est intangible. La pratique des principes religieux doit donc rester de l'ordre du privé. Adhérer ou non à une idéologie, aussi bien à l'islam qu'au christianisme qu'au communisme ou au libéralisme, est une décision strictement personnelle. Aussi, je crois qu'il faut affirmer le principe selon lequel une fillette en dessous de 18 ans devrait avoir le droit de montrer son corps. A partir de la majorité, porter un voile ou non est une décision strictement individuelle, d'ordre privé. Mais je sais que mes propos remettent en cause l'éducation religieuse que les parents entendent dispenser à leurs enfants et pas seulement chez les musulmans...

Le droit de montrer son corps ne concerne pas seulement les femmes musulmanes ?

Dans de nombreuses traditions religieuses, mais en particulier dans les trois religions monothéistes, le corps des femmes est



Contre l'instrumentalisation des droits des femmes
Interdiction de la burqa : positions féministes et analyses.
OLYMPE - Cahier féministe sur la politique - cahier 31 -
www.olympeheft.ch

dénigré. Elles sont des « sous-hommes », des hommes ratés ; elles sont les servantes des hommes ; leur corps est impur, souillé par les règles ; leur corps n'est qu'un réceptacle, un incubateur à enfants et en plus il est un corps démoniaque, satanique parce qu'il suscite le désir ! Au final, la femme a été quasiment exclue des textes religieux qui sont des textes écrits par des hommes pour des hommes. Quelle que soit la religion, la femme n'a pas le beau rôle !

On doit absolument combattre la misogynie religieuse ce qui implique également qu'on doit lutter pour la mixité scolaire et le droit des filles à avoir exactement le même enseignement que les garçons ; le droit des femmes à apprendre et exercer les mêmes métiers que les hommes ; l'interdiction de toutes les mutilations du corps aussi bien chez les hommes que chez les femmes ; l'interdiction des mariages forcés ; l'interdiction de la polygamie... pour résumer, l'interdiction de toute contrainte ou violence exercée au nom de la religion.

Toutefois, dès qu'il est question de religion, les avis sont très partagés et les débats sont très vifs. Au sein de la commission féministe nous avons passé de longues heures à en débattre et je crois que le débat n'est pas encore clos...

Les questions monétaires ne sont pas une affaire grand public. L'information donnée par les médias, y compris les nouveaux médias électroniques, ne permet pas de se faire une idée précise des mécanismes et des enjeux. On nous dira que les mécanismes sont extrêmement complexes et que les enjeux ne peuvent être compris que par les grands de ce monde. Et pourtant, chacune et chacun de nous est concerné-e. Un minimum de connaissance est indispensable pour juger de la bonne ou mauvaise gouvernance en ce domaine.

L'actualité de ces derniers temps remet le sujet sur le devant de la scène. Les médias ont tous adopté le terme de «guerre des monnaies» pour caractériser la situation qui résulte, en particulier, des décisions prises par les dirigeants des deux super-puissances que sont les États-Unis et la Chine.

Dans une première partie, nous aborderons les connaissances de base nécessaires à la compréhension de la création de monnaie. Dans une deuxième partie, nous tenterons d'analyser les décisions prises par les principaux protagonistes de la guerre des monnaies et les conséquences que ces décisions pourraient avoir sur l'économie et la finance.

Monnaie matérielle et monnaie virtuelle

Lorsque l'on parle de monnaie ou d'argent, beaucoup d'entre nous voient encore les billets de banque et les pièces de monnaie. Il s'agit là de ce que l'on peut appeler la monnaie matérielle ou monnaie fiduciaire qui ne constitue que le 10% environ du volume monétaire total. Le plus gros de la masse monétaire est constitué d'une monnaie virtuelle ou monnaie de compte que les spécialistes appellent monnaie scripturale (monnaie d'écriture). Cette monnaie virtuelle, nous l'utilisons tous les jours lorsque nous payons un achat par carte bancaire (carte de débit) ou par carte de crédit. Cependant, le cas le plus facile à comprendre est celui d'un paiement fait par la poste. Nous n'utilisons pas de billets de banque et pourtant nous savons que notre créancier sera payé. Ce paiement se réalise simplement par deux enregistrements à la poste : un enregistrement en moins dans notre compte (débit) et un enregistrement en plus dans celui de notre créancier (crédit). Il n'y a pas de mouvement d'argent, uniquement deux écritures dans la comptabilité de la poste. Le fait qu'un paiement puisse se faire d'un compte postal à un compte bancaire ou entre deux comptes bancaires dans des banques différentes ne change rien à l'affaire. La poste et les banques ne sont, dans tous les cas, que des intermédiaires de paiement.

La création monétaire : une pratique très ancienne

La monnaie se créé selon un mécanisme dont l'origine est très ancienne. Ce mécanisme résulte d'une lente évolution, dont il est difficile de dater le début, même si un tournant peut être observé au XVIIe siècle. Cette évolution découle avant tout d'un besoin et d'une pratique : les commerçants de l'époque avaient besoin de crédits pour financer leurs affaires. Les banquiers savaient, quant à eux, qu'il leur était possible d'émettre de la monnaie-papier (à l'époque, des certificats de dépôt) pour un montant supérieur à la valeur des pièces d'argent ou d'or qu'ils détenaient dans leurs coffres. En effet, ils avaient constaté que les détenteurs de cette monnaie-papier ne demandaient que rarement sa conversion en pièces de métal, même s'ils avaient le droit de le faire.

Cette création de monnaie n'était pas désintéressée bien sûr. Les banquiers savaient qu'ils pouvaient en retirer un revenu important : l'intérêt. Mais ils répondaient ainsi à un besoin, le besoin de crédit lié à l'activité économique. Il y a là une réalité incontournable : le développement économique est tributaire d'une augmentation de la masse monétaire. Avant l'invention de la monnaie-papier, il dépendait directement de la quantité d'argent et d'or disponible. Cela était aberrant et créait de graves crises. Les banquiers ont bel et bien profité d'une opportunité, mais ils ont permis ainsi le développement commercial, puis industriel (dès le XVIIIe siècle) de nos sociétés.

Si l'on essaie de prendre du recul par rapport à l'évolution de la monnaie jusqu'à nos jours, on peut parvenir à la conclusion que le système progressivement construit a échappé à ses concepteurs. Personne n'a vu la portée et les conséquences des multiples ajustements et modifications qui se sont ajoutées les unes aux autres.

Création monétaire : la pratique actuelle

Contrairement à ce que prétendent les libéraux, l'économie et le marché n'ont rien de naturel. Il s'agit bel et bien d'une construction sociale et historique qui est devenue au fil du temps extrêmement complexe. Il en va évidemment de même pour le système monétaire.

Assez étonnamment, si le système monétaire lui-même s'est complexifié, le principe de création monétaire est resté quasiment identique et d'une belle simplicité : ce sont les banques qui créent de la monnaie en accordant des crédits. Ce qui change, c'est que ces crédits se présentent maintenant sous forme de monnaie scripturale. Prenons un exemple : nous désirons faire construire une petite maison pour y loger notre famille. Nous nous adressons à une banque. Admettons, par souci de simplification, qu'il n'y ait qu'une seule banque dans notre pays. Cette banque nous accorde un crédit hypothécaire. Dans un premier temps, il ne se passe rien. Elle ne nous remet pas l'argent correspondant sous forme de billets de banque. Elle va simplement payer pour nous les factures de l'entrepreneur lorsque celui-ci les présentera. À chaque facture, la banque enregistre l'augmentation de la créance qu'elle a contre nous au débit de notre compte (ce qui correspond à une dette pour nous) et le montant qu'elle doit à l'entrepreneur au crédit de son compte courant. La banque n'est pas plus riche : elle a enregistré une créance et une dette pour le même montant. Mais elle a bel et bien créé de la monnaie scripturale. La preuve, c'est que cet argent se retrouve dans le compte courant de l'entrepreneur qui peut l'utiliser pour ses paiements. Il pourrait aussi retirer tout ou partie de cet argent sous forme de billets de banque. Dans le cas normal, il n'a aucune raison de le faire.

Nous avons fait l'hypothèse ici qu'il n'existait qu'une seule banque. Mais le fait que les opérations de crédit et de paiement se passent entre de multiples banques à l'intérieur de ce que l'on appelle un système bancaire ne change rien à l'affaire : les crédits créés dans une banque deviennent des dépôts dans une autre, et réciproquement.

Il faut insister ici sur le fait qu'il s'agit bien d'une création ex nihilo c'est-à-dire à partir de rien ! L'argument qui consiste à dire que la banque a besoin au préalable de liquidités, mises à sa disposition par ses clients, pour pouvoir accorder des crédits, ne correspond tout simplement pas à la réalité. Dans l'exemple que nous avons pris, à aucun moment la banque n'a prélevé de liquidi-

tés, ni dans sa caisse (monnaie fiduciaire), ni dans les comptes de ces clients (monnaie scripturale).

Dire, comme le font certains, que l'argent ainsi créé est uniquement de l'argent-dette et qu'il ne correspond à aucune valeur résulte d'une vision incomplète de la réalité. Nous voyons bien dans notre exemple que l'argent mis à disposition de l'emprunteur va être utilisé pour produire un bien d'une valeur correspondante : une maison. L'abus et la dérive ne sont pas là et nous le verrons par la suite. Ce qui est moins défendable, c'est que les banques exigent un intérêt sur les sommes prêtées. Disons simplement ici qu'elles le justifient par le risque de non paiement qu'elles courent. C'est pour cette raison, disent-elles, que les taux pratiqués sur les prêts à la consommation sont très élevés.

L'extraordinaire développement des marchés financiers depuis une trentaine d'années a eu pour effet de multiplier les formes que peut prendre la création monétaire. Par exemple, toute émission de titres correspond au principe de création de monnaie : il s'agit bien d'une forme de crédit. Ce crédit peut être mis à disposition de l'État (bons du Trésor appelés aussi obligation d'État) ou des entreprises (billets de trésorerie, obligations).

La valeur de la monnaie

L'idée qu'une monnaie puisse avoir une valeur en elle-même (valeur intrinsèque) est une idée fausse extrêmement répandue et tenace. Une monnaie n'a jamais que la valeur qu'on veut bien lui accorder ou, plus précisément, sa valeur dépend de la confiance que les gens lui accordent. Il s'agit donc d'une convention sociale et il en a été ainsi de tout temps. Le billet de 100 fr. a un pouvoir d'achat parce que tout le monde l'accepte, mais il ne nous serait pas d'une grande utilité sur une île déserte.

Pour garantir la valeur d'une monnaie, les économistes avaient inventé le système de l'étalon-or, qui a connu plusieurs variantes avant de disparaître définitivement en 1971. L'idée était de garantir la valeur de la monnaie fiduciaire par une certaine quantité d'or conservée dans les coffres des banques centrales (ci-après BC). Ce système n'a jamais fonctionné de manière satisfaisante et c'est la raison pour laquelle il a été aménagé à plusieurs reprises avant d'être abandonné. Son premier défaut était que la croissance de la masse monétaire dépendait de l'augmentation de la quantité d'or détenue par la banque centrale d'un pays et non des besoins de l'économie. Son deuxième défaut est qu'il imposait des taux de change fixes, exigence que la réalité économique rendait vite intenable.

L'impuissance des banques centrales

Les directeurs des BC et les dirigeants ont besoin de croire qu'il leur est possible de maîtriser l'évolution de la masse monétaire et donc le niveau des prix. La plupart des économistes aussi, sinon ils seraient obligés de se demander à quoi ils servent. Mais il s'agit là d'une illusion. Si cela était vrai, les termes d'inflation, de déflation ou pire de stagflation n'auraient pas cours. Si cela était vrai, on ne se demanderait pas aujourd'hui pourquoi les États-Unis et l'Europe ne connaissent pas une sévère inflation après les phénoménales injections de liquidités qu'ils ont faites dans leur système bancaire.

Il y a plusieurs raisons à cette quasi impuissance. La première est liée à l'invention des nouvelles formes de création monétaire que nous avons mentionnées plus haut. Le résultat est que la définition de la masse monétaire est devenue très élastique. Les BC définissent quatre masses monétaires : M1, M2, M3 et M4. Pour donner une idée, M1 est la masse immédiatement utilisable (la plus liquide), soit les billets et les pièces ainsi que les dépôts à vue (comptes courant). M2 est égale à M1 plus les dépôts avec préavis de remboursement inférieur ou égal à 3 mois, ce qui inclut les livrets d'épargne. On ajoute ainsi des actifs de moins en moins liquides jusqu'à M4 qui comprend les obligations d'État, considérées comme facilement négociables. Tout ceci fait que « les contours de la masse monétaires deviennent fluctuants et insaisissables » [1]. Les BC se trouvent donc devant le problème de gérer des quantités qu'elles peinent à définir. À partir de cela, on ne voit pas comment elles pourraient prétendre disposer d'instruments adaptés.

Mais il faut considérer le fonctionnement du système monétaire dans son ensemble pour comprendre que ce ne sont pas les BC qui mènent le jeu, malgré tout ce que veulent nous faire croire les spécialistes. Nous avons vu que les banques créent de la monnaie en répondant à un besoin de crédit. L'évolution de la masse monétaire est donc déterminée à la base par les besoins de financement des particuliers et des entreprises et par les décisions des banques et non d'en haut par les BC. Au mieux, celles-ci n'interviennent qu'après coup et ne peuvent influencer le système qu'à la marge. Les réserves obligatoires que les banques doivent maintenir auprès des BC ou les ratios de liquidités qu'on leur impose ne sont qu'une garantie inutile lorsque la situation est normale. Dans ce cas-là, d'ailleurs, les banques n'ont aucune difficulté à se fournir en liquidités en cas de besoin, soit auprès des banques centrales elles-mêmes, soit auprès des autres banques (marché interbancaire).

En cas de crise, il en va tout autrement. Les crises se traduisent toujours par un énorme problème de liquidités et toutes les règles dites prudentielles n'y peuvent rien. Le dernier exemple en date est celui très édifiant des banques irlandaises. Fin juillet, elles avaient passé sans problème les tests de stress que l'Union européenne avait fait subir à 91 établissements européens. Moins de cinq mois après, ces mêmes banques voient fuir leurs déposants et c'est toute l'économie irlandaise qui est en péril. Pour fournir un exemple précis, les client-e-s de la Allied Irish Bank ont retiré 13 milliards d'euros de leurs comptes, soit la moitié des avoirs de cette banque [2].

Les seuls instruments des BC qui conservent une certaine efficacité sont les taux directeurs et en particulier le taux de refinancement. Les banques qui veulent se financer à court terme peuvent le faire en empruntant auprès de la BC de leur pays. Le taux d'intérêt pratiqué par les BC sur ces prêts va en principe être répercuté par les banques sur les crédits qu'elles accordent à leurs client-e-s. Les taux actuels sont proches de zéro, ceci dans le but avoué de favoriser la relance. Les banques sont ainsi en mesure de proposer des prêts à des taux très bas aux entreprises, mais celles-ci n'en demandent pas, vu les mauvaises perspectives ! Les seuls à profiter de l'aubaine sont les spéculateurs. Dans le cas inverse, c'est-à-dire en cas de surchauffe de l'économie et d'inflation, les taux élevés devraient dissuader les consommatrices et les consommateurs d'emprunter et les entreprises d'investir. Ce n'est de loin pas toujours le cas, sauf en cas de taux excessifs.

Tout ceci démontre que les BC n'ont pas d'instruments leur permettant d'intervenir directement sur la masse monétaire et qu'elles n'ont qu'une influence limitée sur les comportements des agents économiques.

Deux critiques fondamentales

Dire que la création monétaire correspond aux besoins de l'économie est un raccourci simplifi-

cateur. Une analyse plus approfondie conduit à deux critiques fondamentales.

1.Le pouvoir discrétionnaire des banques

La seule chose qui intéresse la banque lorsqu'elle étudie une demande de crédit est de savoir si le particulier ou l'entreprise qui s'adresse à elle pourra payer les intérêts et rembourser la dette comme le contrat le prévoit. L'utilité sociale de la consommation ou de l'investissement envisagés n'entre nullement en ligne de compte. Le choix et la décision appartiennent à la banque seule et ses seuls critères sont ceux de la rentabilité. Les projets qui présentent un intérêt marqué sur le plan social, écologique ou de l'économie solidaire, et dont le but principal n'est pas le profit, n'ont que peu de chances d'obtenir un financement. S'ils l'obtiennent, ce sera à des conditions défavorables, la banque prenant en compte le risque plus grand de non paiement.

La plupart des économistes diront que c'est le marché qui décide. Le marché a toujours bon dos, c'est tout le monde et c'est personne. Dans la réalité, ce sont bien les banques et elles seules qui sont responsables de ces décisions et il y a peu de chances pour que les besoins réels de la société ou, si l'on préfère, l'intérêt général soient pris en considération.

2. Les banques et la spéculation

Le développement des marchés financiers et de la spéculation n'a pu se produire qu'avec l'aide des banques. Rappelons ici deux choses. Premièrement : les marchés financiers se sont développés à la manière d'une tumeur maligne et n'ont plus guère de rapport avec l'économie réelle. Le seul marché des produits dérivés représenterait 10 fois le PIB mondial (rapport de la Banque des Règlements internationaux). Deuxièmement : les principaux acteurs intervenant sur ces marchés à des fins purement spéculatives sont les hedge funds et les banques d'investissement. Ils ont recours de manière massive aux crédits, afin de multiplier leur taux de profit.

Deux mesures indispensables

1. La socialisation des banques

La création monétaire doit être mise au service de la société. C'est la raison pour laquelle attac a demandé la socialisation des banques. Les banques doivent devenir la propriété des citoyennes et citoyens. Les membres de la direction doivent représenter les travailleuses et travailleurs, ainsi que la société civile et doivent être révocables en tout temps. Les décisions de crédit doivent tenir compte des besoins d'une économie sociale et solidaire respectueuse de l'environnement.

2. La fin de la spéculation

Il est indispensable de mettre fin à la spéculation, cause première de toutes les crises. Les banques socialisées refuseront tout crédit non lié à l'économie.

Gérald Mermet

Notes
[1] Alternatives économiques
[2] Le Temps, 30 novembre

>>> Accaparement de terres,

Les 9 et 10 novembre 2010 a eu lieu à Genève une rencontre sous le titre "Global AgInvesting Europe 2010". Organisé par Soyatech, une firme de consulting et de recherche dans le domaine de l'agrobusiness, cette rencontre avait pour but d'informer des investisseurs potentiels sur les multiples opportunités de l'agriculture globalisée. Managers de fonds, experts et dirigeants de l'agro-industrie présentaient les perspectives alléchantes de l'investissement dans la terre et la production agricole devant un public sélect (l'entrée coûtait 1'995 dollars).

Or depuis quelques années, de nombreuses organisations pointent le doit sur un phénomène relativement nouveau, mais qui se répand à grande vitesse depuis la crise alimentaire et financière de 2008 : l'accaparement de terres arables ("land grabbing" en anglais). Il s'agit de l'achat ou de la location de terres, surtout dans les pays du Sud mais également dans l'Europe de l'Est, par des gouvernements étrangers ou des investisseurs privés, pour la production de nourriture ou d'agrocarburant destinés à l'exportation. L'étendue des terres concernées est énorme. Entre octobre 2008 et juin 2009, par exemple, on dénombre 463 projets pour un total de 47 millions d'hectares de terres, soit déjà en exploitation, soit au stade de développement initial. La majorité de ces terres sont situées en Afrique subsaharienne [1].

Ces accaparements se réalisent souvent dans des régions où les

Poste de comptable à repourvoir

Plusieurs changements ont eu lieu et auront lieu prochainement au sein du secrétariat d'attac. Après le départ en septembre dernier de Maurizio Coppola qui a choisi de se replonger dans ses études, c'est Alexandre de Charrière qui partira en 2011 vers de nouveaux défis professionnels. Il continuera cependant de militer au sein de notre association. Attac a décidé de ne pas engager de nouveau secrétaire salarié pour l'instant, préférant renforcer son fonctionnement par le biais d'un secrétariat collectif bénévole.

Il reste cependant des tâches importantes à effectuer. Rémy Gyger occupe la fonction de caissier et de responsable de la gestion des membres. Après quatre ans de travail, il nous a annoncé son souhait de remettre son poste à fin février.

Ce poste devra être repourvu. C'est pour cela que nous mettons au concours un poste de comptable et responsable de la gestion des adresses et des cotisations. Ce travail se fera en collaboration avec les comptables des différentes sections d'Attac suisse et bien entendu avec le secrétariat collectif national. Le temps de travail est estimé à 15% et se déroule pour l'essentiel à domicile.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester par courriel auprès de suisse@attac.org ou par courrier postal adressé à Attac suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Maurizio, Alexandre et Rémy pour le travail effectué au cours de ces dernières années.



registres fonciers sont inexistants – c'est le cas en particulier en Afrique - et où l'État estime que les terres convoitées sont vides ou sous-exploitées. Les paysans qui cultivent ces terres sont parfois chassés par la force, comme par exemple récemment au Kenya où des militaires sont intervenus pour les faire partir. Les éleveurs nomades sont des victimes particulièrement vulnérables. Les cultures pratiquées sur les terres accaparées sont mécanisées, utilisent beaucoup d'eau et de pesticides et parfois des semences génétiquement modifiées. Elles occupent les terres les plus fertiles et les rendent impraticables pour les cultures vivrières. En bradant ces terres, les gouvernements bafouent le droit à l'alimentation de la population et le droit à la souveraineté alimentaire. Les problèmes de la faim sont aggravés.

Le phénomène se caractérise aussi par un manque de transparence. Même la Banque Mondiale ne peut obtenir toutes les données qu'elle souhaite. Certaines entreprises refusent de communiquer des informations sur leurs investissements et des gouvernements préfèrent se taire quand on les interroge sur des projets sensibles. Plus important encore, les habitants des pays concernés ne sont en général pas au courant des bradages de terres et dépendent en large partie des informations des ONG internationales pour organiser la résistance.

Les États qui accaparent des terres visent à assurer leur sécurité alimentaire en produisant de la nourriture directement dans un autre pays. Ils évitent ainsi la dépendance du marché mondial, marché qui peut connaître de fortes variations de prix. Les plus importants sont les États du Golfe, la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Plus récemment, l'Inde se lance également. Parmi les pays cibles qui bradent leurs terres on trouve la Thaïlande, l'Indonésie, le Mozambique, l'Ouganda, le Zimbabwe, le Soudan, l'Éthiopie et bien d'autres. Les gouvernements accueillent les investissements à bras ouverts ; ces investissements sont sensés apporter la modernisation de l'agriculture, des devises et des emplois mais, en réalité, ils apportent souvent en premier lieu l'enrichissement des gens au pouvoir.

A côté des États, les investisseurs privés jouent un rôle de plus en plus important. Depuis la crise financière de 2007, les possibilités de placements rentables sont devenues rares ; d'où l'intérêt grandissant pour l'investissement dans l'agriculture. Ce secteur devient ainsi l'un des derniers à être investi par la finance. Comme le montre une étude récente [2], ce sont surtout des fonds de capital-investissement (ou "private equity") qui achètent des terres à grande échelle dans des pays du Sud. Le "private equity" sont des fonds possédant des entreprises ou part d'entreprises non cotées en bourse, acquises parfois à l'aide d'un important endettement. Souvent créés par d'anciens golden boys issus des grandes banques d'affaire, ces fonds spéculent sur la demande croissante de céréales, fruits, légumes, viande et agro-carburant. Y investissent des individus très fortunés, mais également quelques grandes banques. Des "Hedge funds" (fonds spéculatifs) ou encore d'autres fonds d'investissement sont également actifs dans le domaine.

Un exemple : Addax Bioenergy en Sierra Leone [3]

Cette entreprise, basée à Genève, a loué pour un prix dérisoire pour une durée de 100 ans 12'500 hectares de terres en Sierra Leone pour produire de la canne à sucre, source d'agro-carburant destiné à l'Europe. Sur ces terres vivent environ 17'000 personnes cultivant riz, manioc et légumes. L'entreprise a fait une étude évaluant les risques pour la population et affirme que ceux qui vont perdre les terres seront dédommagés et que 4'000 emplois, dont la moitié saisonniers, seront créés. Le projet est présenté comme étant socialement et écologiquement durable. Or, la population risque néanmoins d'être perdante, car le salaire d'un ouvrier ne suffit pas pour nourrir une famille, tandis que la terre le permettait. Dans un pays gangrené par la corruption, le dédommagement des paysans est facilement détourné. De nombreuses personnes devront trouver de nouvelles terres, ce qui risque de générer des conflits avec d'autres populations et d'augmenter la déforestation. À noter que l'entreprise vise un retour sur investissements de l'ordre de 15%. Le Sierra Leone est un des pays les plus pauvres du monde.

Grâce à des ONG, le problème d'accaparement de terres commence à être plus largement débattu. Quelques investisseurs en sont conscients et prennent soins de donner à leur projet un certain vernis écologique et social. La Banque Mondiale a établi un code de conduite qui devrait en principe protéger la population des effets négatifs. Mais son application sur le terrain s'avère extrêmement problématique.

Lors de la rencontre Global AgInvesting début novembre à Genève, une vingtaine d'organisations, dont attac, ont participé à une action paysanne devant l'Hôtel Intercontinental, mise sur pied par Uniterre. Deux tracteurs avec des bottes de paille enveloppées dans d'immenses billets de dollars en plastique ont été stationnés à l'entrée de l'hôtel et des slogans ont été scandés. Si les managers et investisseurs ne sont bien sûr pas sortis pour s'expliquer, ils ont néanmoins reçu le message. Il est primordial de suivre à l'avenir de très près ce qui se passe dans le domaine de l'accaparement des terres, car les enjeux sont énormes.

Parmi les nombreux sites internet, en voici deux : http://farmlandgrab.org/, http://www.grain.org/accueil/

Christine Dellsperger

Notes

[1] Grain, septembre 2010, A contre courant, Le rapport de la Banque Mondiale sur l'accaparement des terres : au-delà du rideau de fumée.

[2] Claudia Apel, Antonio Tricarico, The vultures of Land Grabbing, Campagna per la reforma della Banca Mondiale, Merian Research. Voir également www.crbm.org

[3] Cet exemple figure dans la publication Repères, janvier 2010, de Pain pour le prochain.

>>> Le Forum Social Mondial 2011 a lieu à Dakar >>>

Le Forum Social Mondial (FSM) retournera en Afrique en 2011, plus précisément au Sénégal, où il se tiendra du 6 au 11 février. Le FSM, né en 2001 à Porto Alegre (Brésil), y a célébré ses dix ans d'existence au mois de janvier 2010. Cet anniversaire a été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru, d'analyser les acquis et les faiblesses du FSM et d'identifier les principaux défis qui se posent au mouvement social mondial à la lumière de la faillite du système néolibéral et des problèmes liés au changement climatique. Le texte ci-dessous est extrait du site http://fsm2011.org/fr/note-conceptuelle où vous trouverez aussi les détails des objectifs et le programme du Forum.

Le contexte mondial

Le Forum de 2011 sera organisé dans un contexte mondial marqué par la crise profonde du système néolibéral, symbolisé surtout par l'effondrement du fondamentalisme de marché illustré par la crise financière internationale. Celle-ci avait été précédée par la crise alimentaire mondiale qui a ajouté des millions de personnes à la liste déjà longue de celles qui souffrent chroniquement de la faim, estimées à plus d'un milliard selon les dernières estimations de la FAO.

Le changement climatique est venu exacerber toutes ces crises et aggraver les menaces qui pèsent sur la planète. Le Forum Social Mondial de Belém de 2009 avait souligné les préoccupations du mouvement social sur cette question. Toutes ces crises sont le reflet de l'essoufflement du système capitaliste dont la crise de légitimité s'approfondit chaque jour un peu plus. Tous les mythes fondateurs du capitalisme, tels que le «libre-marché», le «libre-échange», les marchés «autorégulateurs», sont partout remis en cause, y compris dans les pays capitalistes.(...)

Signification pour l'Afrique

Le retour du FSM en Afrique peut être interprété comme un message à la fois idéologique et politique. Sur le plan idéologique, les acteurs du FSM semblent lancer un défi au système néolibéral et à ses instruments, notamment la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, pour leur signifier qu'ils vont les affronter en Afrique, considérée comme l'un des points faibles dans la résistance aux politiques néolibérales. Le retour du FSM en Afrique est sûrement l'expression d'une solidarité active du mouvement social international avec les luttes des mouvements sociaux et peuples africains.

Ce soutien est d'autant plus bienvenu que l'Afrique risque de payer un lourd tribut à la crise actuelle du capitalisme. En effet, déjà affaiblis par les programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990, les pays africains seront confrontés à de nouveaux défis de développement encore plus complexes.

Le mouvement social africain doit saisir l'occasion du FSM 2011 pour mettre l'accent sur ces défis. Tout d'abord, les questions fondamentales, liées au développement économique et social de l'Afrique, à sa sécurité et à ses relations avec le reste du monde, doivent être au centre des débats du Forum. Dans ce contexte, le Forum doit être une grande occasion pour intensifier les luttes contre les politiques néolibérales étant donné que l'Afrique illustre l'un des plus grands échecs de trois décennies d'intervention de la Banque mondiale et du FMI. En outre, il faut renforcer la résistance contre les politiques de «sortie de crise» que préparent les pays occidentaux et les institutions internationales et dont l'Afrique risque de supporter le coût le plus élevé.

C'est pour ces raisons, entre autres, que les mouvements sociaux africains doivent utiliser la tribune du FSM 2011 pour renforcer leurs luttes contre l'impérialisme, le néocolonialisme et le système néolibéral dans son ensemble, en discréditant davantage son idéologie, en remettant en cause ses concepts et valeurs et en contribuant ainsi à aggraver sa crise de légitimité.

Dans leurs luttes contre l'idéologie et les politiques néolibérales, les mouvements sociaux africains devraient utiliser, entre autres instruments, la culture. Durant l'esclavage et la colonisation, la culture avait été un formidable instrument de résistance et un moyen de mobilisation politique et sociale contre l'oppression et la domination. Ainsi, la préparation et la tenue du FSM 2011 doivent-elles être des occasions pour mobiliser parmi les meilleurs talents et créateurs dans tous les domaines de la culture, sur le continent et dans la Diaspora, pour contribuer aux débats sur les défis de développement du continent et au service des luttes pour les transformations économiques et sociales.

En conclusion, le FSM 2011 doit être l'occasion pour le mouvement social africain de renforcer la prise de conscience tant au niveau des citoyens ordinaires qu'au niveau des forces politiques sur la nécessité de mettre fin au système néocolonial et à la domination impérialiste afin que l'Afrique prenne son destin en main et explore une voie de développement qui lui soit propre.

La dimension sud-sud

Le FSM 2011 donnera également une grande importance aux relations Sud-Sud. En effet, l'un des traits marquants du début du 21ème siècle est la montée du Sud comme acteur majeur sur la scène mondiale. La crise du capitalisme mondial, l'influence grandissante de certains pays du Sud, les développements en Amérique latine et les résistances notées en Afrique contre les Accords de partenariat économique (APE), tout cela montre que les puissances occidentales ne peuvent plus imposer aussi facilement leur agenda au reste du monde.

Parallèlement, les liens entre l'Afrique et les autres régions du Sud se sont renforcés. Des Sommets se sont tenus entre l'Afrique et la Chine, entre l'Afrique et l'Inde, entre l'Afrique et l'Amérique latine. En particulier, le Brésil est en train de développer des relations étroites avec une bonne partie des pays africains.

Les luttes populaires et politiques en Amérique latine ont fortement affaibli l'hégémonie de l'impérialisme nord-américain et apporté une grande contribution à la lutte contre le système impérialiste et néolibéral dans le monde.

Tout cela constitue des développements majeurs que les mouvements sociaux du Sud doivent prendre en compte. Déjà en 2006, à Bamako (Mali), le mouvement social avait célébré le 50ème anniversaire de la fameuse Conférence de Bandung qui avait marqué l'irruption des pays africains et asiatiques nouvellement indépendants sur la scène internationale. De nos jours, quel est le contenu de la solidarité afro-asiatique ? Quel est le contenu de la solidarité et de la coopération Sud-Sud ? Quelle est la place du mouvement social dans celle-ci ? Quelles sont les implications des changements intervenus au Sud pour la transformation du rapport des forces à l'échelle mondiale ?

Telles sont quelques-unes des questions qui pourraient faire l'objet de discussions durant le FSM.